

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 MAI 2019

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20190523-DEL038-19-DE  
Date de télétransmission : 29/05/2019  
Date de réception préfecture : 29/05/2019

**DELIBERATION N° DEL038-19**

L'an deux mille dix-neuf, le 23 mai à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 17 mai 2019, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> A. BONNIN-DESSARTS, S. CUSSIGH, C. EGEEA, G. LE CLOAREC, C. PICCA, et MM. T. BARRAL, J.M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, J. PAVAN, C. SERGENT, C. TISON, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M. BAH Rahim (Pouvoir à Habib EL GARES, en date du 23 mai 2019)  
M<sup>me</sup> BEREZIAT Isabelle (Pouvoir à Christiane EGEEA, en date du 20 mai 2019)  
M<sup>me</sup> BRANON-MAILLET Simone (Pouvoir à C. Picca, en date du 19 mai 2019)  
M. GUERRE-GENTON Jean-Claude (Pouvoir à A. BONNIN-DESSARTS, en date du 23 mai 2019)  
M. MORIN Georges (Pouvoir à Pierre VERRI, en date du 21 mai 2019)  
M. PERRIER Yves (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 20 mai 2019)  
M<sup>me</sup> ROULAND Chloé (Pouvoir à Thierry BARRAL, en date du 22 mai 2019)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> AMBREGNI Nadège  
M. DUBOIS Stéphane  
M. DUSSERRE Andy  
M<sup>me</sup> FERRACIOLI Chantal  
M<sup>me</sup> GERACI Marianne  
M<sup>me</sup> GONZALEZ Gisèle

MADAME ALBERTE BONNIN-DESSARTS A ETE ELUE SECRETAIRE DE SEANCE.

**OBJET : Composition du jury d'assises pour l'année 2020.**

**Rapporteur : Pierre VERRI**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Le Préfet de l'Isère a communiqué les dispositions relatives au jury d'assises. La commune de Gières doit désigner cinq jurés. Le tirage au sort s'effectue d'après les listes électorales et comprend un nombre de noms triple à celui fixé par le Préfet, soit quinze personnes.

Ainsi, sur cette présente liste, ont été désignés les 15 titulaires par tirage au sort effectué le 23 mai 2019.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver ce tirage au sort.

Conclusions : La présente délibération est approuvée, à l'unanimité.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 23 mai 2019.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "P. VERRI", written over a horizontal line.

Pierre VERRI.